

# *Plan stratégique*

2 0 0 7 - 2 0 1 0



## Pour plus d'information :

---

**Téléphone :** (506) 453-2909

**Télécopieur :** (506) 453-6668

**Site Web :** <http://www.gnb.ca/0131/index-f.asp>

### Adresse postale :

Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport

Place 2000

C. P. 6000

Fredericton, (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

Si vous avez des questions relatives au Musée du Nouveau-Brunswick, n'hésitez pas à nous rendre visite à :

1 Market Square            ou    277, avenue Douglas

Saint John

Saint John

(506) 643-2300

(506) 643-2300

<http://www.nbm-mnb.ca>

Visiter un de nos points de service :

### Bathurst

Édifice de l'agriculture de Bathurst

1425, avenue King

(506) 547-2478

### Miramichi

Rodd Miramichi River Lodge &

Conference Center

1809, rue Water, 3e étage

(506) 778-6688

### Campbellton

Centre d'affaires Restigouche

113, rue Roseberry

(506) 789-2387

### Moncton

Place Andal

860, rue Main, 7e étage

(506) 856-3118

### Edmundston

Carrefour Assomption

121, rue de l'Église

(506) 735-2279

### Saint John

District scolaire 8

490, avenue Woodward

(506) 658-2492

### Fredericton

Place 2000, 4e étage

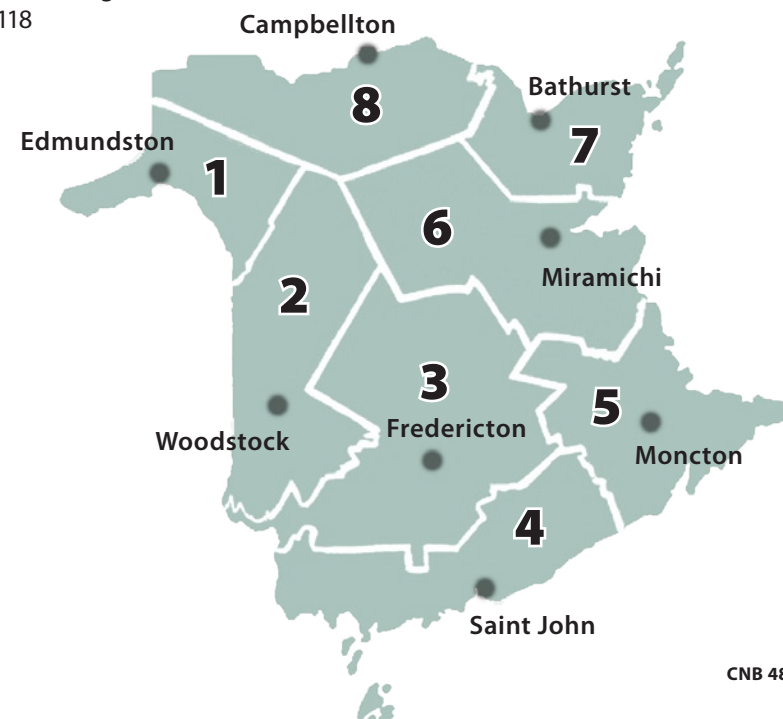
250, rue King

(506) 457-4841

### Woodstock

108, rue Maple, 2e étage

(506) 325-4729



# Message du premier ministre et ministre

---

C'est avec grand plaisir que je présente le Plan stratégique du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport. Ce document fournit une vision et une direction communes pour l'orientation stratégique des activités quotidiennes du ministère.

J'ai choisi de devenir ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport car je crois que le travail accompli par les employés de ce ministère a un impact important sur la qualité de vie des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. À mesure que le gouvernement réalise des progrès envers son objectif d'atteindre l'autosuffisance d'ici 2026, il importe que notre province fournisse non seulement des perspectives économiques à ses citoyens, mais aussi qu'elle leur permette de jouir d'une bonne santé et de vivre leur vie pleinement.

Ce ministère influe sur les communautés de multiples façons, notamment : en favorisant le mieux-être et l'adoption d'un mode de vie sain; en soutenant les artistes et les athlètes dans leur poursuite de l'excellence; en préservant le passé et les histoires que nous partageons et en les faisant connaître aux autres; en appuyant les festivals et les manifestations sportives qui servent à divertir les citoyens comme les visiteurs. En fait, les programmes et services du ministère permettent d'améliorer la vie des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises dans l'ensemble de la province.

Je tiens à souligner l'engagement et l'éthique de travail exceptionnel des employés du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, ainsi que la collaboration de nos organismes partenaires du Nouveau-Brunswick. En effet, je me réjouis à la perspective de travailler avec vous afin de renforcer encore davantage le secteur culturel, d'améliorer la situation du sport dans la province et de mettre le mieux-être au premier plan dans l'esprit de tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.



Shawn Graham  
Le premier ministre et ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport

# Introduction

---

Le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport a été créé en février 2006 par le fusionnement du Secrétariat à la Culture et au Sport avec la Direction du mieux-être du ministère de la Santé et du Mieux-être. Depuis sa formation, le nouveau ministère joue un rôle important dans l'amélioration du mieux-être et de la qualité de vie des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises, et contribue à l'établissement de communautés fortes et dynamiques.

Ce plan stratégique présente les principes directeurs et les priorités du ministère pour les prochaines années, et vise à contribuer à la réalisation de la vision globale du gouvernement, c'est-à-dire de faire du Nouveau-Brunswick une province autosuffisante d'ici 2026.

Élaboré en collaboration avec chacune des directions, le plan présente le ministère et ce que nous faisons pour enrichir la vie des citoyens néo-brunswickois.

Je tiens à remercier les membres du personnel pour leur contribution à l'établissement de ce plan. Sans votre enthousiasme, votre esprit d'innovation et votre dévouement, le ministère n'aurait pas la même influence positive sur les collectivités pour laquelle il est actuellement reconnu.

Martin Luther King fils a déjà dit : « C'est la qualité de vie, et non la longévité, qui importe. » En ce moment où notre ministère jette un regard vers l'avenir, je suis convaincue que nous miserons sur nos réussites pour continuer à améliorer la qualité de vie de toute la population du Nouveau-Brunswick.

A handwritten signature in black ink, reading 'Sylvie Levesque-Finn'.

Sylvie Levesque-Finn, la sous-ministre

# Nos Valeurs

## Nos valeurs feront en sorte que nous allons:

1. Jouer un rôle de chef de file pour améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.
2. Respecter, souligner et célébrer les contributions de chaque employé.
3. Encourager l'innovation et la créativité parmi nous et les organisations avec lesquelles nous travaillons.
4. Établir des partenariats durables entraînant des résultats positifs et productifs.
5. Reconnaître la diversité et les besoins variés de nos intervenants, de nos partenaires et des communautés.

### Vision du gouvernement du Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick atteindra l'autosuffisance d'ici 2026.

### Mission du Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport

Travailler avec la population du Nouveau-Brunswick pour atteindre une meilleure qualité de vie.

## Résultats clés

1. Communautés dynamiques et engagées
2. Poursuite de l'excellence
3. Modes de vie sains
4. Responsabilisation collective en matière de culture
5. Organisation sensible et efficace

## Résultats clés et objectifs stratégiques

### 1. Communautés dynamiques et engagées

- 1.1 Renforcer et appuyer les groupes de bénévoles.
- 1.2 Accroître les possibilités et la capacité des communautés à s'occuper d'activités dans les domaines du mieux-être, de la culture et du sport.
- 1.3 Créer et maintenir des partenariats stratégiques.
- 1.4 Offrir un leadership pour le développement et la promotion du tourisme culturel, patrimonial et sportif.
- 1.5 Augmenter et poursuivre notre engagement envers le mieux-être dans les écoles, les communautés et les lieux de travail.

### 2. Poursuite de l'excellence

- 2.1 Favoriser un environnement propice au renforcement des organisations.
- 2.2 Créer un milieu de soutien pour les artistes et les athlètes du Nouveau-Brunswick afin de leur permettre d'exceller dans leur domaine.
- 2.3 Améliorer le profil et accroître la visibilité des artistes et des athlètes du Nouveau-Brunswick.
- 2.4 Renforcer les industries culturelles et améliorer leur préparation à l'exportation des produits artistiques et culturels.
- 2.5 Appuyer et améliorer le sport de haute performance.

---

### 3. Modes de vie sains

- 3.1 Encourager les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à s'occuper de leur propre mieux-être.
- 3.2 Améliorer les politiques publiques qui appuient des modes de vie sains.
- 3.3 Augmenter les possibilités de participer à des initiatives visant des modes de vie sains.

### 4. Responsabilisation collective en matière de culture

- 4.1 Augmenter la sensibilisation et l'accès à la culture.
- 4.2 Accroître la connaissance et la préservation des ressources culturelles.

### 5. Organisation sensible et efficace

- 5.1 Offrir un service de qualité au public et aux intervenants.
- 5.2 Reconnaître et célébrer les accomplissements.
- 5.3 Promouvoir une collaboration ministérielle et interministérielle.
- 5.4 Favoriser une approche coordonnée à l'investissement dans l'infrastructure pour la culture, le sport et les loisirs.



# Mandat par direction

## Mieux-être

Améliorer la santé de la population au moyen d'une stratégie provinciale du mieux-être comprenant des mesures telles que l'augmentation des niveaux d'activité physique, la promotion d'une alimentation et d'habitudes alimentaires saines, la promotion d'une bonne santé psychologique et de résilience, et la promotion d'une vie sans tabac.

## Arts

Faciliter le développement culturel communautaire, promouvoir la sensibilisation aux arts et aux artistes et appuyer le développement des industries culturelles (musique, édition et métiers d'art).

## Patrimoine

Promouvoir la sensibilisation au patrimoine ainsi que protéger et concevoir les ressources du patrimoine pour les générations futures.

## Musée du Nouveau-Brunswick

Conserver, comprendre, interpréter et faire la promotion du patrimoine humain et naturel du Nouveau-Brunswick pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises et les visiteurs.

## Sport et loisirs

Offrir des conseils et un soutien pour la croissance et le développement du secteur du sport amateur et des loisirs au Nouveau-Brunswick.

## Opérations régionales et développement communautaire

Appuyer la prestation de programmes communautaires pour le mieux-être, le sport et les loisirs par l'entremise de huit bureaux régionaux.



## Glossaire

---

**Industrie culturelle** : les industries culturelles désignent surtout les domaines comme la presse électronique, le cinéma, la vidéo, l'édition du livre, l'enregistrement sonore, le design, l'architecture et les nouveaux médias. De plus, les arts visuels, l'artisanat, le théâtre, la musique, la danse, les concerts, les spectacles, la littérature, les musées et les galeries dont les activités sont admissibles à du financement public à titre d'activités artistiques sont intrinsèquement reliés au succès et à la vitalité des industries culturelles.

**Mieux-être** : processus continu qui améliore l'équilibre émotionnel, mental, physique, social et spirituel et qui permet aux personnes de réaliser et de maintenir leur potentiel personnel et leur contribution dans leur collectivité.

**Responsabilisation collective en matière de culture** : la gestion consciencieuse de nos ressources patrimoniales non-renouvelable, reconnaissant que chaque génération vit dans un monde qui lui a été légué et qu'elle a le devoir de le remettre intact à la prochaine génération.

**Ressource culturelle** : composante tangible et intangible des arts et du patrimoine, ainsi que l'infrastructure et l'appui financier nécessaires pour créer, développer et maintenir cette composante.

**Sport de haute performance** : la haute performance, c'est s'entraîner pour faire compétition et gagner au plus haut niveau. Au Nouveau-Brunswick, le tout commence avec les Jeux du Canada et les championnats nationaux menant aux compétitions internationales y inclus les championnats du monde, les olympiques et les paralympiques. Le sport de haute performance exige un entourage centré sur l'athlète, être suivi par un entraîneur et l'appui de la communauté.

